

Avenir de la langue française

N°33 - mars 2008

Journal de l'association Avenir de la langue française,

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

SOMMAIRE

Éditorial	1
La vie de l'association	2
➤ Assemblée générale et conseil d'administration	2
➤ L'ALF à Expolangues	2
➤ La semaine de la langue française	2
Le français dans le monde du travail	3
➤ La GEMS signe un accord avec les syndicats	3
➤ Anglomanie des entreprises et libéralisme	4
Francophonie et diversité culturelle	6
➤ La mort de la culture française ?	6
➤ Valeurs Mutualistes	12
➤ La bataille des langues et le pouvoir	13
➤ Francophonie : la question de l'élargissement de l'OIF	13
➤ Le tout-à-l'anglais partout, dans l'université italienne aussi	14
➤ Une campagne au Québec à imiter en France	15
➤ À Pékin, ils parleront aussi français ...	15
➤ Textes français relatifs aux langues et à la diversité culturelle	16
Agenda de la francophonie	17
Brèves	18
➤ Une pétition en faveur de l'édition scientifique en français	18
➤ Francophonie, concours international	18
➤ Ils ont dit	18
➤ Henri Salvador est mort	18
Parutions signalées	19
Le courrier des lecteurs	20
Au fil des pages	
➤ Ne dites pas, mais dites	

ÉDITORIAL

Depuis le lancement de notre revue, pendant des années, cet espace dévolu à l'éditorial appartenait à notre vice-président et co-fondateur Jean Griesmar.

J'y pénètre avec ce frisson de respect affreusement douloureux qu'un cadet éprouve en entrant pour la première fois dans la chambre vide de son frère aîné, admiré et aimé, qui vient d'être tué sur le front. Nous étions une douzaine de membres d'ALF pour lui dire bien tristement adieu dans son église de quartier, quelques jours après qu'il eut rédigé l'éditorial, inspiré comme toujours, du dernier numéro. Il avait demandé qu'au lieu d'offrir fleurs et couronnes on fit des dons à ALF. Un chevalier. Un élégant gentilhomme français, d'une très haute valeur morale, d'une culture et d'un humour hors pair. Vous perdez, chers lecteurs, comme nous, un paladin de la langue française et de la Francophonie, un Français.

Son esprit « Cyrano » pointé dans la fine lame de son épée touchait à tout envoi. Son panache lui enlevait la crainte de nos ennemis en nombre sans cesse croissant.

Croissant au point que nous nous trouvons face à une offensive de grande envergure contre la langue française en France, en Europe, dans le monde, et contre une Communauté francophone organisée, mais encore bien fragile. Il va y falloir, pour la contre-offensive, les sabres des chasseurs à cheval de la Révolution et du Premier Empire. En des charges concertées de toutes nos associations qui agissent heureusement de plus en plus ensemble.

Par notre revue, de plus en plus nourrie, de plus en plus tournée vers l'action sous les formes les plus diverses, nous vous relaterons les charges menées, et en sonnerons de nouvelles. Contre nos ennemis de l'extérieur, de mieux en mieux identifiés aux yeux dessillés des Français. Et, d'abord, contre celles de nos élites qui ne servent plus les intérêts linguistiques et culturels fondamentaux de la France. Voyez et soutenez, chers lecteurs, ce que nous relatons et annonçons dans ce numéro : nos actions contentieuses d'association officiellement agréée, les pétitions en cours parmi les chercheurs encore français pour le maintien du français dans les sciences, le soutien aux traducteurs gravement lésés par la récente ratification de l'accord de Londres sur les brevets européens, nos protestations contre les logiciels en anglais non traduits (Épinal et ses sur-irradiés), la bilinguisation (en anglais, en fait) de nos chères têtes blondes et brunes dès les petites classes de nos écoles publiques, peu compatible avec le retour bienvenu aux « fondamentaux », notre participation aux colloques officiels, notamment dans la semaine de la langue française, les propositions que nous avons faites en vue de la grande déclaration que le président de la République doit faire le 20 mars (journée de la Francophonie) sur sa politique du français et de la Francophonie, dont nous reparlerons dans nos émissions radiophoniques, et surtout l'alliance conclue avec le monde syndical, enfin en éveil dans ce domaine, au sein d'un « collectif (syndicats-associations-parlementaires) pour le droit de travailler en français en France ». Dans le sillage de notre conférence de presse française sur ce sujet, fort réussie, du 8 février 2007 à l'Assemblée nationale, nous travaillons à l'organisation au printemps 2008 d'une deuxième conférence de presse sur ce thème, cette fois internationale, avec la participation de syndicats et associations européens et autres.

Pour cela, amis lecteurs, nous avons grand besoin de **votre aide très active au recrutement** d'adhérents, de mécènes et de parraineurs. Notre combat est vital. Haut les cœurs !

Albert Salon,
président

Président de l'association : Albert Salon

Président de l'association : Albert Salon

Directeur de la publication : Jean-Jacques Méric

Comité de rédaction : Marie-Claire Bernier, Lionel Cudennec, Guillen Deschamps, Charles de Dianous, Jean Hourcade, Françoise-Laura Lebeau, Denis Nardin, Albert Salon

Rédaction et siège de l'association :

34 bis, rue de Picpus - 75012 Paris Téléphone : 01 43 40 16 51

www.avenirlanguefrancaise.org - Nouvelle adresse électronique : avenirlf@laposte.net

Imprimé par nos soins

Abonnement inclus dans l'adhésion à l'association

Adhésion de base à l'association, membre actif : 35 €

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale et conseil d'administration d'ALF du 12 janvier 2008

Sous la présidence d'Albert Salon, ALF a tenu son assemblée générale le 12 janvier 2008, salle Cavaillès à la Sorbonne. L'assemblée a réélu les membres du conseil d'administration sortants et accueilli un nouveau membre au conseil, M. Stéphane Marcilhacy, qui a accepté d'assumer les fonctions de secrétaire général au cours du conseil d'administration qui a suivi.

Pour les débats de l'assemblée, merci de bien vouloir vous reporter au procès-verbal joint à l'envoi du présent bulletin.

L'ALF à Expolangues

L'ALF a tenu à marquer sa présence à Expolangues qui s'est tenue du 6 au 9 février

Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France, animait deux tables rondes

Le jeudi 7 février : l'oral, un domaine à explorer, organisée à l'occasion du lancement du site « corpus de la parole en français et langues de France », avec Benoît Habert, directeur de recherche au CNRS, fédération des laboratoires linguistiques du CNRS, Claire Blanche-Benveniste, professeur émérite des universités.

Madame Liliane Laplaine-Monthéard, administrateur d'ALF, chargée de la communication extérieure, a résumé pour nous cette table ronde : saviez-vous que la langue parlée « l'oral » devenait « un domaine à explorer » ? Nous avons appris entre autres que les archives de la parole ont été constituées et conservées dès 1911 à partir de rouleaux de cire et forment aujourd'hui le fonds de la bibliothèque audiovisuelle de la Grande bibliothèque de France. Savez-vous encore ce qu'est un corpus ? C'est un objet construit par numération et transcription pouvant faire l'objet d'un travail de valorisation et être transformé en objet de savoir, prenant place dans le patrimoine culturel de la nation. Les corpus ne sont pas une exclusivité française et existent dans plusieurs pays d'Europe : Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas.

Le vendredi 8 février : les langues de France : situation et enjeux, avec Gabriel Bergougnoux, professeur de linguistique à l'université d'Orléans, Pierre Escudé, enseignant à l'UFM de Toulouse, auteur d'une méthode d'intercompréhension entre langues romanes, Georg Kreminitz, professeur à l'université de Vienne (Autriche), directeur de l'ouvrage sur l'Histoire sociale des langues de France.

Madame Jacqueline Picoche, professeur honoraire de l'université de Picardie, adhérente d'ALF ainsi que Denis Miroux, également adhérent d'ALF et président de l'Alliance Champlain, assistaient à cette table ronde.

Madame Picoche nous relate : « j'ai appris qu'une "langue de France" est une langue parlée sur le territoire français (il y en a 400 y compris le polynésien) qui n'est pas une "langue étrangère" en ce sens qu'elle n'est la langue officielle d'aucun État au monde ».

Madame Picoche a déclaré au cours de cette table ronde : À ALF, nous sommes pour le plurilinguisme, donc tout à fait dans la ligne de ce colloque. Néanmoins, l'État peut reconnaître la dignité de 400 langues, mais une langue ne vit qu'autant qu'il y a suffisamment de gens qui éprouvent le besoin de la parler (voir l'exemple de l'hébreu israélien, langue morte ressuscitée). De plus, au niveau supérieur à Bruxelles, il faudrait veiller à ce que le français par rapport à l'anglais ne se trouve pas dans la situation de l'occitan par rapport au français.

Participation à la « semaine de la langue française »

Du 14 au 24 mars

Placée sous le signe de la rencontre, la manifestation s'est donné pour objectif de célébrer ce lien social et affectif par excellence qu'est la langue. Rencontre et découverte allant de pair, les dix mots seront communs à la France et au Québec où l'on fêtera le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain.

Voir dans les Brèves, page 18, le concours international des dix mots de la francophonie.

À cette occasion, la ministre, madame Albanel, inaugurerà le site de terminologie franceterm dont nous annonçons la création dans notre précédent numéro.

L'ALF s'implique dans cette manifestation

Parce que la langue française regorge de vitalité – trop souvent ignorée, parce que la F-Francophonie déborde de talents trop souvent méconnus -, parce que leurs défenseurs, du militant à l'écrivain le plus illustre, déploient énergie et enthousiasme pour diffuser ces messages plein de dynamisme, ALF, sous la l'impulsion de Laura-Françoise Lebeau, adhérente militante, propose un colloque :

LANGUE FRANÇAISE :

LES FORCES D'UN RENOUVEAU POSSIBLE

Samedi 15 mars, 14h - 17h30 – Université Paris III –

Sorbonne Nouvelle,

13, rue Santeuil, Paris 5^e, salle Las Vergnas

Avec Issa Asgarally, Michel Ducasse, Thierry Château, Yussuf Kadel, Christian Nemorin, Carl de Souza, écrivains mauriciens, Yves Montenay, Albert Salon, Claude Frey et sous réserve : Erik Orsenna, Jean Harzic.

ALF organise également un concours d'écriture en ligne :
cf. www.semainelf.culture.fr

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE DU TRAVAIL**Le droit de travailler en français en France :
la GEMS (General Electric Medical Systems)
renonce à la cassation
et signe un accord avec les syndicats !****1998 : première revendication****➡ 2008 : épilogue**

10 ans, c'est ce qu'il a fallu pour arriver à un accord définissant l'emploi de la langue française à GEMS.

En 1998, les délégués du personnel dénonçaient une nouvelle forme de discrimination envers certains salariés, créée par l'usage abusif de l'anglais (messages, documents de travail, logiciels...). Cette discrimination touchait les moins qualifiés et les plus anciens parmi les salariés de l'entreprise et ne pouvait laisser la CGT indifférente.

Devant le refus persistant de la direction de prendre en compte cette revendication, une action en justice a été menée à l'initiative de la CGT qui a été le seul syndicat à s'engager dans cette action, suivi par le CE (comité d'entreprise) et les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

La justice, par deux fois nous a donné raison (en 1^{ère} instance et en appel) et a lourdement condamné la direction (astreinte financière, obligation de traduction, de mise à disposition des logiciels en français, etc.)

Après s'être pourvue en cassation, la direction a convoqué les organisations syndicales à la table des négociations (mai 2006). Un an et demi de négociations a permis d'arriver à un accord et donc au retrait du pourvoi en cassation.

La CGT a décidé de signer cet accord qui prend en compte les nécessités du travail et donc les besoins des salariés, quelle que soit l'origine des documents utilisés. Ainsi, des documents rédigés à l'étranger mais nécessaires pour la bonne exécution du travail seront traduits.

Cet accord va plus loin que la loi qui, elle, n'impose pas la traduction des documents rédigés à l'étranger, même si les destinataires de ces documents

sont français. Par exemple, grâce à cet accord, un technicien de maintenance disposera de tous les documents nécessaires à son travail en français, qu'il s'agisse d'un mammographe fabriqué en France ou d'un scanner fabriqué à l'étranger.

Outre la mise à disposition de logiciels de traduction d'écran performants, la traduction des communications générales et des garanties importantes a été obtenue en matière de formation.

Pour répondre aux litiges pouvant survenir, une commission de suivi a été mise en place.

Elle est composée paritairement (direction/syndicats) et se réunira au moins deux fois par an et plus s'il en est besoin. Tout salarié s'estimant empêché dans l'accomplissement de son travail faute de disposer de la version française d'un document pourra saisir la commission de suivi. En cas de désaccord, un médiateur (juriste reconnu) tranchera.

La CGT estime que cet accord entérine une mesure de bon sens, améliore les conditions de travail de tous les salariés et représente une avancée du droit puisqu'il fera jurisprudence. Il offre en outre une garantie aux salariés ne maîtrisant pas ou maîtrisant imparfaitement l'anglais. Il apporte également au volet formation des garanties et des moyens importants.

L'accord est consultable sur le site CGT-GEM.



À signaler ? l'article d'Alain Suptot :
« Les langues de travail », paru dans la *Semaine sociale Lamy*, n° 1318 du 3 septembre 2007.

Anglomanie des entreprises et libéralisme

Pendant longtemps, les entreprises françaises ont ignoré les langues étrangères. Elles exportaient peu et principalement vers nos colonies et vers les pays occidentaux où la bourgeoisie était francophone. Aujourd'hui, les cadres de moins de 50 ans parlent un anglais convenable. Fiers de cette compétence, ils l'étalent. On en a même vu aborder en anglais des Québécois, des Maghrébins ou des Mauriciens.

Un mal nécessaire ?

C'est pour leur carrière qu'ils ont appris cette langue : les états-majors parisiens des filiales des entreprises américaines, puis d'autres pays, ont adopté l'anglais comme langue de réunion. Cela a gagné les entreprises à capitaux français lorsqu'elles ont ouvert des filiales à l'étranger. Et il n'y a pas que les entreprises : certains hauts fonctionnaires, influencés par Bruxelles, l'ONU ou l'OCDE, se sont mis à travailler en anglais pour être lus. Fiers d'être lus « à l'international », ces hauts fonctionnaires négligent ensuite de préparer une version française pour leur administration. Ils oublient que ces organismes, où notre langue est officielle, doivent accepter et nous fournir des textes en français.

Or, mon expérience professionnelle m'a montré que cette anglicisation n'était absolument pas nécessaire. Elle est même nuisible, car elle a l'inconvénient de donner priorité à des ingénieurs (ou des commerçants) médiocres, mais à l'anglais fluide, au détriment de plus compétents, mais qui n'auront pas su se faire valoir dans la langue exigée. Il y a là un formidable gâchis de talents et de créativité, qualités qui ne s'expriment vraiment que dans la langue maternelle.

La bonne solution est bien évidemment de choisir quelques personnes bi-culturelles (ce qui est plus important que d'être bilingue) là où une interface est nécessaire et de laisser s'exprimer normalement le reste du personnel. L'anglais n'est pas une baguette magique qui modernise l'entreprise et dope les exportations ; ce n'est qu'un outil comme un autre qui doit être utilisé là où il est utile et là seulement. D'ailleurs, les entreprises

québécoises et flamandes se sont développées en adoptant la langue maternelle de leur personnel au détriment de l'anglais pour les premières et du français pour les secondes.

Les syndicats, de leur côté, ont réagi, dénonçant un snobisme qui permet à la hiérarchie de faire sentir sa supériorité au détriment de l'efficacité et de la sécurité. Ils rajoutent que l'ignorance de l'anglais va devenir un critère de licenciement en cas de restructuration, ne serait-ce que pour donner une raison « objective » au choix des victimes. On ajoutera que les syndicalistes les plus motivés sont ceux qui maîtrisent bien l'anglais et sont donc en état de constater que son usage n'apporte rien dans telle ou telle situation. S'appuyant sur la loi Toubon, ils ont d'ailleurs fait sévèrement condamner en 2007 plusieurs entreprises qui utilisaient abusivement l'anglais.

Quelques entreprises (comme Axa, Total, Suez ou Lafarge) ont pris conscience du problème, soit spontanément, soit à la suite des réactions syndicales.

La faute au libéralisme ?

Les traditions politiques des intellectuels français les poussent à voir dans cette anglicisation une conséquence du libéralisme : « Supprimons-le », disent certains, et il n'y aura plus ni impérialisme ni invasion de l'anglais. Certes, c'est la mondialisation qui a été l'occasion de ce comportement, même injustifié.

Mais si l'internationalisation des entreprises est une des concrétisations du libéralisme, elle n'est pas en elle-même fossoyeur du français : la mondialisation bénéficie aux entreprises de toutes nationalités et notamment aux françaises. Et les « multinationales américaines » sont d'abord attentives à leurs clients : Microsoft comme Google ont développé leurs logiciels dans plus d'une centaine de langues. Enfin, le gouvernement américain ne manœuvre pas « ses » multinationales comme autant de porte-avions dans la guerre du Pacifique et il est loin d'être libéral. Tout autre est l'action intelligente des Britanniques à Bruxelles, mais ce n'est pas le fait de « la » grande puissance de la planète et le libéralisme n'a rien à y voir. C'est d'ailleurs Georges Pompidou qui, là, est responsable de l'erreur initiale.

Et surtout, rejeter le libéralisme est à mon avis une erreur stratégique, qui met les défenseurs du français dans le camp des perdants. Que l'on se souvienne d'une part de l'échec du monde communiste et de celui du tiers-monde socialiste (Cuba, Inde, Algérie, et bien d'autres...) et d'autre part de la réussite des Dragons et Tigres asiatiques, puis du réveil après leur libéralisation de la Chine, de l'Inde, de

l'Égypte, de la Turquie, etc. Or, que voit-on de notre côté ? L'exil de nos artisans et financiers huguenots, qui ont fait la fortune de Berlin, Napoléon méprisant « la nation de boutiquiers » qu'était l'Angleterre et aujourd'hui le compromis jacobino-communiste de la Libération. Depuis environ un siècle, nos campagnes électorales et les déclarations d'une bonne part de nos stars médiatiques ne sont que dénonciations du libéralisme, souvent d'ailleurs à propos de faits ou de comportements qui n'ont rien à voir avec lui. Etienne, dans *Parlez-vous français ?*, disait : « La Grèce antique a maintenu le marchand au rang qu'il mérite, le dernier », opposant ainsi la culture à l'économie, et faisant au passage une énorme erreur historique. Je côtoie quotidiennement des enseignants qui ont des propos tout aussi méprisants. Cela a longtemps détourné de l'entreprise les meilleurs des Français.

Insultes, mépris et impôts ont poussé nos cadres et nos entrepreneurs à placer leur argent, leur compétence et leur dynamisme à l'étranger. De Londres à Singapour, on leur déroule le tapis rouge, on plafonne leurs impôts et on leur exprime la reconnaissance de contribuer à la richesse locale. L'univers des entreprises s'est ainsi bâti sans nous. Le monde culturel et enseignant nous a fait payer très cher sa méconnaissance et son mépris de l'économie, des marchands et des entrepreneurs. Du coup, ceux qui ont résisté en développant leurs entreprises en France et à l'étranger ont éprouvé que ce qui marchait était anglais ou américain et ont au passage adopté l'accessoire : la langue et certaines modes.

On a vu que nos hauts fonctionnaires adoptent eux aussi l'anglais à Bruxelles et en France. Or notre administration n'est pas contrainte par le libéralisme ; ce n'est donc pas lui qui est en cause.

Nous alimentons un cercle vicieux : l'anglais comme le téléphone rend d'autant plus de services que plus de monde s'en sert. C'était le cas du français il y a 150 ans : nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes si nous l'avons laissé dépérir, justement par mépris de l'entreprise et anti-libéralisme.

Ne nous trompons donc pas d'ennemi. L'importance des entreprises et la mondialisation sont des phénomènes irréversibles et d'ailleurs

positifs en matière de niveau de vie et souvent de liberté. Ce n'est pas en attaquant le libéralisme que l'on défendra et illustrera notre langue, mais en l'utilisant et en nous appuyant sur l'efficacité qui en découlera. Que le personnel dise aux cadres, et que les cadres disent aux dirigeants que les faire travailler en anglais est un formidable gâchis de talents et de créativité, qualités qui ne se s'expriment vraiment que dans la langue maternelle.

Yves Montenay

Yves Montenay, docteur en géographie humaine, a eu une double carrière en entreprise internationale et dans l'enseignement supérieur. Il est président de l'institut culture, économie, géopolitique, ICEG (www.asso-iceg.fr).

* Synthèse par l'auteur de deux articles qu'il a donnés au « Mensuel de l'Université », novembre 2007 et janvier 2008, n° 20 et 22.



Ne dites pas, mais dites

Ne dites pas une coupe "sombre" si vous voulez dire une coupe claire, ce qui est exactement son contraire. Une coupe "sombre", terme de bûcheron, signifie en réalité l'abattage sélectif d'arbres de taille moyenne en sous-bois sauvegardant l'essentiel des grands fûts, donc leur feuillage et l'ombre (sombre) qu'il procure.

Une coupe claire ratiboise tout et on voit le ciel là où il y avait des frondaïsons. Bercy opère des coupes claires (hélas) dans les budgets de nos établissements culturels à l'étranger ! C'est cela qui nous rend "sombres".



FRANCOPHONIE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

La mort de la culture française ?

La réaction d'un membre éminent d'ALF à l'article de Time

L'édition européenne du magazine *Time* du 21 novembre 2007 présentait en page de couverture "The death of French culture", titre d'un article de Jonathan Burton, qui suscita plusieurs réactions dans la presse française à grand tirage.

Le journal *Le Monde*, en la personne d'Antoine Compagnon, monta au créneau pour faire une mise au point ferme sous le titre "Le déclin français vu des États-Unis", publiée le 29 novembre. Il précise que l'édition étasunienne du *Time* n'a pas jugé utile de reprendre l'article. Pour lui, cette abstention confirme que, du point de vue étasunien, la culture française est déjà bien enterrée – « décidément nulle et non avenue ».

« C'est une vieille rengaine », affirme-t-il. Il y a trois ans, la *London Review of Book* avait publié deux articles tonitruants de Perry Anderson sur "La chute de la France". Toutefois, la plupart des magazines et journaux anglo-saxons sont coutumiers du fait, sans forcément donner à leurs diatribes des titres suffisamment accrocheurs pour déclencher des réactions du lectorat français. Il faut encore remarquer que l'article du *Time*, qui n'est pas apparu dans l'édition étasunienne de ce magazine, a donc été destiné en priorité à un lectorat d'Europe continentale et dont son but est bien évidemment de modeler l'opinion de tous ceux qui se donnent pour obligation la lecture du *Time*, la plupart du temps pour maintenir leur niveau en langue anglaise, ou bien pour en parfaire l'acquisition.

Le dénigrement de tout ce qui est français semble être depuis fort longtemps l'un des sports favoris des médias anglo-saxons. Cependant, l'article du *Time* mérite qu'on s'y attarde car il est écrit par un journaliste qui, de toute évidence, a lourdement investi dans l'apprentissage de notre langue, qu'il faut bien évidemment maîtriser pour seulement prétendre s'intéresser au sujet qu'il traite. On ne peut réfuter les chiffres qu'il avance : 727 romans publiés à l'automne du paysage littéraire français, 900 prix littéraires sur l'Hexagone, 200 nouveaux films autochtones sortis sur les écrans français dans les derniers 12 mois, un milliard deux cent millions d'euros de recette des ventes de nouvelles musiques et chansons. Ces chiffres sont effectivement impressionnants.

Malheureusement, comme le souligne Burton, cette immense activité culturelle, de loin la plus forte par rapport à nos partenaires européens, a un très faible impact à l'extérieur de la France. Des 727 romans publiés à l'automne, seulement trois ou quatre trouveront un éditeur à l'étranger qui se chargera de leur traduction, alors que 30 % des romans « fiction » vendus en France sont des traductions d'auteurs anglo-saxons. Force est également de constater que les noms d'Abdellatif Kechiche,

Arnaud Desplechin, François Ozon, Olivier Assayas, Olivier Dahan (*La môme*), Agnès Jaoui, ou même Jean-Pierre Jeunet et son *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* sont à peu près inconnus à l'étranger... Si notre « papy rocker » Johnny Hallyday demeure sans conteste le vétéran de la chanson "pop" sur la scène française, les groupes "Air" et "Daft Punk" sont, à l'étranger, assimilés à des groupes anglo-saxons et ne viennent en rien renforcer la perception d'une présence culturelle française que la France s'efforce de maintenir ou de développer, comme c'est le cas en Asie du Sud-Est, par exemple.

Sans faire de misérabilisme particulier ni d'auto-flagellation, on est obligé de constater que, dans certaines régions du monde où la France aimerait continuer à avoir une influence culturelle significative, l'action culturelle déployée demeure à peu près inefficace. C'est particulièrement le cas au Vietnam, et l'examen de la situation vietnamienne est très éclairant sous bien des aspects. Les chiffres officiels indiquent une croissance économique annuelle aux alentours de 7 % pour ce pays qui a d'immenses besoins dans tous les domaines. Les hommes d'affaires français semblent enfin découvrir que la proximité culturelle crée un terrain éminemment favorable pour écouler leurs produits et faire valoir leurs services.

Dans Hanoï, la capitale vietnamienne, la promotion de la culture et de la science françaises est assurée par plusieurs organismes. Sans avoir l'ambition d'établir une liste exhaustive, on peut citer, par exemple, "l'Espace" ou Centre culturel français, qui dépend directement des Affaires étrangères, donc de l'ambassade de France à Hanoï, ou encore l'Agence universitaire de la Francophonie qui a développé les filières universitaires francophones et son institut d'informatique. Toutefois, au-delà de ces organismes financés directement ou indirectement par l'État français, on trouve également le lycée français, le laboratoire MICA de l'université de technologie de Hanoï, l'hôpital français, la Maison du droit, ainsi que des structures temporaires correspondant à des coopérations bilatérales avec des hôpitaux, des laboratoires français et des universités. La présence française s'étend bien entendu à celle des succursales de compagnies françaises, des fournisseurs d'accès télécom tels qu'Alcatel, des spécialistes de la pétrochimie tels que Technip, des grands groupes de l'industrie hôtelière tels qu'Accor, de l'industrie bancaire tels que Calyon ou des PME œuvrant dans le domaine du génie logiciel, de la pharmacologie ou de l'industrie manufacturière.

Toute cette nébuleuse diffuse d'acteurs divers, chacun œuvrant souvent dans le sens étroit de ses intérêts propres et immédiats,

compte finalement beaucoup de monde et a un impact économique qui est loin d'être négligeable. En dépit de près d'un siècle d'ancienne présence coloniale et des avantages que cela pourrait lui conférer⁽¹⁾, force est de constater que l'image de la France de 2007 au Vietnam est singulièrement atrophiée par rapport au poids de sa présence et par rapport à son impact économique et que, bien sûr, en retour, cet impact économique est atrophié par rapport à ce qu'elle pourrait être, au détriment de la France bien entendu. Les penseurs français contemporains font très rarement l'objet d'études. À l'exception notable du domaine médical, le travail des scientifiques français est largement ignoré ainsi que celui des économistes et des spécialistes hexagonaux du développement. Il y a quelques années, la conférence de Jean-Marie Lehn, pourtant prix Nobel de chimie, ne remplit qu'au tiers l'auditorium de "L'Espace", le centre culturel français qui se trouve en plein centre-ville de Hanoï, au cœur du quartier des affaires. La majorité de ceux qui étaient venus écouter Jean-Marie Lehn était d'ailleurs composée de francophones natifs, Français, Belges, Suisses ainsi que d'autres nationalités.

Afin d'attirer davantage d'autochtones, "L'Espace" culturel français assure depuis longtemps l'interprétation simultanée en vietnamien de toutes ses conférences et des films qu'il présente. Chaque exposition se voit dotée de prospectus où la version vietnamienne apparaît souvent en premier avant la version française. "L'Espace" culturel s'efforce également d'attirer des artistes locaux, peu connus, de qualité souvent discutable, pour mettre en valeur leurs œuvres dans l'espoir bien sûr qu'ils deviendront un jour célèbres et que leur réputation retombera alors sur leur mécène de la première heure. "L'Espace" a désormais rempli sa programmation cinématographique à 50 % avec ce que l'on pourrait appeler des films d'art et d'essai tournés en vietnamien avec de petits moyens par des cinéastes locaux. Depuis fort longtemps, l'accès aux diverses manifestations de "L'Espace" est gratuit. Le ministère des Affaires étrangères, par le biais de l'Agence universitaire ou de l'ambassade, se montre souvent fort généreux en distribuant des tickets d'entrée gratuits aux cinémas de la ville, qui sont subventionnés pour constituer les hôtes d'un festival local du film francophone.

Mieux encore, afin d'attirer du monde, le dernier cycle de conférences offert par "L'Espace" dans le cadre de "l'Université de tous les savoirs" fut agrémenté les deux premiers jours d'un buffet gratuit. Pour cette dernière manifestation, la publicité fut entreprise plusieurs semaines à l'avance. Des prospectus furent distribués dans plusieurs universités de la ville ainsi que de nombreux lycées. On battit le rappel et on mit à contribution tous les réseaux, plus vietnamiens que francophones, dans l'espoir d'attirer du monde. La semaine de "l'Université de tous les savoirs" fit effectivement salle pleine, tout en attirant également quelques éléments indésirables qui se faufilèrent à la fin de chaque conférence, afin de profiter du buffet et du bar. Le directeur du centre fit prendre des photos qui figureront sans

doute en bonne place dans le prochain rapport d'activité destiné à ses supérieurs...

De la même manière, les appels à proposition rédigés en français dans le cadre de la recherche scientifique ou du développement de nouvelles techniques et émis par des organismes de financement français, tels que le CNRS ou l'Agence universitaire, ainsi que les propositions de coopération ne reçoivent pas forcément de réponse de la part des laboratoires ou des universités vietnamiennes. Dans le but de faciliter la prise de contact, ainsi que pour élargir l'éventail de recherche de futures élites, on a créé au Vietnam, principalement à Hanoï et HCMV (Saïgon), un pôle universitaire français qui fonctionne essentiellement en... anglais. Son financement est désormais assuré par le ministère des Affaires étrangères français, qui défraye les coûts d'un enseignement assuré exclusivement par des professeurs français expédiés à grands frais au Vietnam dans le cadre de missions temporaires d'enseignement.

L'objectif affiché est la formation des élites, c'est-à-dire que l'on cherche à acheter de l'influence auprès des futurs décideurs vietnamiens et à établir une proximité culturelle dont le véhicule n'est ni le vietnamien ni le français, mais l'anglais. C'est ainsi que les étudiants du pôle universitaire français sont invités, entre autres, à la projection de films français sous-titrés à la cinémathèque, et à discuter de leur contenu, toujours en anglais, avec des Français résidents à Hanoï ou Saïgon !

Non seulement on n'a pas étudié les conditions qui firent, à une époque encore peu lointaine, la réputation internationale des grands auteurs français auprès des élites, mais on envoie constamment des signaux contradictoires à tous les étudiants vietnamiens qui peuvent s'intéresser à ce que la France peut leur offrir dans le cadre de leur formation. C'est ainsi que le consulat a institué le TCF ou "test de connaissance du français", que tout étudiant vietnamien doit réussir pour prétendre obtenir un visa, afin de partir en France pour y continuer ses études.

Cependant, de plus en plus d'écoles de l'Hexagone espèrent attirer ces mêmes étudiants en offrant des formations complètes en anglais, qui dispensent *a priori* leurs candidats de toute connaissance du français. Tandis que les épreuves du TCF, institué par les consulats, sont considérées comme difficiles, l'organisme de tutelle, c'est-à-dire le ministère des Affaires étrangères, a institué les programmes d'ingénieurs d'excellence pour les étudiants vietnamiens où tout peut se faire en anglais, ainsi que le pôle universitaire qui est censé fonctionner à la fois en français et en anglais mais qui, dans la pratique, utilise essentiellement l'anglais ! Désormais, il n'est pas rare de voir partir en France, dans le but d'y faire des études, des étudiants vietnamiens ne connaissant pas un mot de français et qui sont bien entendu dispensés du fameux TCF. Dans certains cas, il est même possible que ces mêmes étudiants bénéficient de bourses du gouvernement français, comme cela est quelquefois le cas avec les "bourses Évariste Gallois", par exemple, tel

qu'expliqué dans les brochures d'information rédigées en vietnamien.

En raison de ces incohérences, ceux qui font la promotion active de notre langue auprès des étudiants étrangers se heurtent de plus en plus à un mur d'incompréhension et d'incrédulité. Comment les Français peuvent-ils encore faire la promotion active de leur langue alors que des pans entiers de la société française y renoncent ? Comment convaincre un étudiant vietnamien d'étudier encore le français quand les employeurs des succursales des principales sociétés françaises installées au Vietnam demandent l'anglais en priorité ?

Quelle pourrait être encore la motivation pour étudier le français alors que l'hôtel Métropole de Hanoï, propriété du groupe français Accor, ne requiert nullement la connaissance du français de la part des membres de son personnel, bien qu'une forte proportion de sa clientèle soit francophone comme l'on peut facilement s'en rendre compte lorsque l'on dîne dans l'un

de ses restaurants ? Les employeurs français rétorquent que la connaissance du français n'est pas suffisamment répandue dans la société vietnamienne pour offrir un choix suffisant de candidats francophones. C'est vrai. Pourtant, les centaines d'étudiants des filières universitaires francophones en produisent plus que suffisamment. Il suffirait de recruter préférentiellement à l'intérieur de ce groupe pour susciter immédiatement un vif regain d'intérêt vis-à-vis du français.

Le vendredi 14 décembre 2007, à l'issue du cycle de conférences dans le cadre de "l'Université de tous les savoirs", le directeur de "L'Espace", le Centre culturel français de la rue Trang Tien, concluait : « La France a été l'un des pôles incontestés de la réflexion et de la recherche contemporaine et, comme vous avez pu le voir par la qualité des intervenants invités à cette conférence, elle entend le rester pour très longtemps encore ! ». Malheureusement, un tel statut ne se décrète pas et, même si cela est effectivement le cas, la reconnaissance internationale n'est pas forcément au rendez-vous.

Avant de mettre au point une stratégie visant à augmenter l'efficacité du dispositif culturel français au Vietnam et, d'une

manière générale, dans les pays non francophones², sans doute faudrait-il se poser un certain nombre de questions sur la qualité de ceux que l'on a choisis comme étant les plus représentatifs de la production intellectuelle française. En effet, c'est bien les auteurs qui sont publiés et ceux dont les œuvres sont largement distribuées qui seront les ambassadeurs de notre culture.

C'est à travers les films ayant décroché des prix prétendument prestigieux que notre septième art sera évalué et perçu. C'est bien ceux dont la pensée sera largement diffusée à travers nos magazines, nos journaux, nos livres et nos émissions de télévision qui pourront éventuellement susciter la curiosité et l'intérêt d'observateurs étrangers à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays.

À ce titre, sans doute est-il intéressant de porter notre regard sur quelques exemples de cette production que notre pays veut mettre en valeur. Prenons le lauréat du prix Goncourt 2007 pour commencer. Gilles Leroy s'est vu décerner ce prix pour son

dernier livre intitulé *Alabama song*. Comme le titre en anglais l'indique, l'intrigue se déroule aux États-Unis, plus précisément à Montgomery, en Alabama. Quel que puisse être l'intérêt d'un Français pour ce type de roman, il est peu probable que l'américanotopisme qu'évoque son titre puisse susciter la curiosité d'un étranger, fût-il remarquablement écrit puisqu'un étranger ne fera jamais un détour par la France pour découvrir ce qui peut éventuellement l'attirer aux États-Unis. C'est là une évidence. Bien sûr, le Goncourt ne résume pas la production d'une rentrée littéraire,

mais il en est quand même l'illustre représentant.

En 2005, la Palme d'or du festival de Cannes était attribuée au film des frères Dardenne, *L'enfant*. Le ministère des Affaires étrangères, par le biais de l'ambassade de France à Hanoï, distribua des tickets d'entrée gratuits à tous les Vietnamiens travaillant de près ou de loin pour les institutions francophones. Le film met en scène un voyou, dont la concubine vient d'accoucher d'un enfant que le voyou décide de vendre à son insu pour une somme rondelette à un réseau mafieux, qui se charge de replacer le bébé dans des familles désireuses d'adopter. À la suite de la réaction de sa concubine qui décide

Une nouvelle inféodation d'une société savante française à l'anglomanie ?

Grâce à l'un de nos correspondants cardiologues, nous venons d'apprendre que la Société française de cardiologie convertit sa revue « phare » éditée en français « Archives des maladies du coeur et des vaisseaux » en « Archives of cardiovascular diseases » en tout anglais depuis janvier 2008. *A priori*, pas d'édition bilingue, ni d'édition française... Mais le site de la Société française de cardiologie s'explique. Nous y avons lu :

Depuis 2007, Elsevier Masson est notre nouvel éditeur. L'année 2008, année du centenaire de notre prestigieuse revue, est aussi celle de l'évolution : l'expression scientifique sera désormais divisée en deux revues : une première en anglais, dirigée par le Professeur Ariel Cohen, dont l'objectif est de porter haut les couleurs de la production scientifique de notre communauté avec une reconnaissance qui s'exprimera par un impact factor important, l'autre en français, animée par Jean-Yves Artigo, résolument orientée vers l'expression des groupes de travail et la formation médicale.

Au choix, si le sujet n'était pas aussi grave, à mourir de rire... ou d'une crise cardiaque ! Affaire à suivre sérieusement.

cf. page 18, la pétition en faveur de l'édition scientifique en français.

d'aller le dénoncer à la police, le voyou recontacte le réseau pour récupérer le bébé, mais il doit alors restituer l'argent qu'il a reçu et dont il a pourtant besoin pour rembourser des dettes. Tourné avec des moyens dérisoires, avec des acteurs inconnus et médiocres, ce film décrit plusieurs des tentatives sordides d'un voyou de basse envergure pour survivre et se débarrasser de ses obligations. Bien que le jury du festival de Cannes soit international, il n'en demeure pas moins que la Palme d'or est identifiée à un prix français qui récompense les producteurs du meilleur film de l'année. Or, le spectateur de *L'enfant* baille désespérément d'ennui et finit par quitter la salle.

Il n'y rien de pire qu'un prix qui tente de promouvoir ce qu'il y a de plus insignifiant et de médiocre, plus particulièrement pour un étranger qui n'a souvent ni l'occasion ni la volonté de faire un essai supplémentaire à la suite d'un tel premier contact avec la "culture" francophone.

Comment se fait-il que les grands promoteurs de notre science et de notre culture ignorent que le célèbre économiste anglais Adam Smith a été largement inspiré par son prédécesseur français François Quesnay (1694-1774) ? Qu'il en fut de même avec le naturaliste Darwin qui a eu le crédit d'une théorie élaborée déjà en grande partie par le biologiste français Lamarck³ (1744-1829) ! Que le premier vol motorisé était celui de Clément Ader, en 1890, qui devançait de 13 ans celui des frères Wright ! Que la compression efficace d'images et de vidéos numériques n'est possible que grâce à des techniques mathématiques développées par les Français Morlet et Grossman !

Pour tenter de cerner les facteurs qui ont permis, à une époque, de donner à nos penseurs une réputation mondiale, il est intéressant de s'attarder sur le profil de Gustave Le Bon (1841-1931). Médecin de formation (doctorat obtenu en 1866), il se passionne néanmoins pour les civilisations disparues. Il parcourt l'Europe, l'Asie et l'Afrique du nord entre les années 1860 et 1880 et rédige plusieurs ouvrages en anthropologie et en archéologie. Toutefois, ses connaissances nouvellement acquises lui servent surtout de support pour établir les *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, qui est publié en 1894. L'année suivante, il écrit *La psychologie des foules*. Il est découvert par l'élite internationale qui fréquente ou qui étudie à Paris à cette époque, en français bien évidemment, puisque Le Bon n'a jamais rédigé un quelconque ouvrage destiné à publication dans une langue autre que le français. Rapidement, ses ouvrages sont traduits dans une vingtaine de langues et distribués partout sur la planète où il existe des foyers intellectuels. Le Bon fréquente les plus brillants esprits de son temps : des mathématiciens tels que Henri Poincaré, des écrivains tels que Paul Valéry et des philosophes tels que Henri Bergson. Sa réputation internationale lui vaut d'être étudié par les bolcheviques et les fascistes qui voient en ses ouvrages un décodage de la psychologie des foules et qui leur permettent ainsi d'influer les comportements des masses.

Les idées contenues dans *La Psychologie des foules* sont reprises au début du XX^e siècle par Sigmund Freud dans sa *Psychologie collective et analyse du moi*, parue en 1921 et qui est clairement fondée sur une critique de l'œuvre de Le Bon. Ses travaux furent également utilisés par des chercheurs en sociologie des médias tels que Hadly Cantril et Herbert Blumer pour décrire les réactions des groupes face aux médias. Du fait de l'influence qu'il a eue auprès des gouvernements totalitaires, Le Bon semble aujourd'hui sentir le souffre alors que, en fait, il n'a fait qu'analyser des phénomènes sociaux, dont la compréhension peut effectivement servir tout aussi bien à la manipulation idéologique des foules qu'à la prise de conscience des risques de manipulation.

Pourquoi s'attarder sur l'œuvre de Le Bon plutôt que sur celle d'autres penseurs de l'époque ? Premièrement parce que Le Bon s'est construit d'abord une réputation nationale qui, grâce à l'intelligentsia internationale de l'époque, s'est transformée rapidement en réputation mondiale. De plus, les ouvrages de Le Bon sont toujours remarquablement actuels, la plupart de ses prévisions concernant notre époque s'étant révélées étonnamment exactes. Occulté plus qu'oublié aujourd'hui, je l'ai redécouvert en faisant des recherches sur le mouvement politique atypique de Lyndon Larouche, aux États-Unis. Il est particulièrement intéressant de noter qu'aujourd'hui, Le Bon resterait probablement dans l'ombre. En effet, à l'époque où Le Bon est internationalement connu, il n'existe en France aucun bureau national de relations publiques, de subventions particulières à la culture et aucun organisme étatique ou paraétatique chargé de relayer et de diffuser la pensée française à l'extérieur du pays, comme c'est le cas à l'heure actuelle, pour un résultat à peu près nul. Le public auquel s'adressent les penseurs contemporains de Le Bon se charge de faire le tri et de relayer, d'amplifier, de traduire et de diffuser ses pensées les plus originales intégrées dans ses ouvrages les plus brillants. À ce titre, les remarques de Jonathan Burton dans son article "The death of French culture" sont pleinement justifiées. Les subventions à la production intellectuelle et culturelle sont nuisibles, car elles créent et entretiennent un corps de fonctionnaires qui se font les juges en amont d'une production intellectuelle dont l'évaluation devrait être uniquement à la charge du public auquel elle est destinée. Ce corps de fonctionnaires, associé à un appareil médiatique qui n'est plus indépendant depuis de nombreuses années, constitue le passage obligé d'une énorme proportion de la production intellectuelle de notre pays. Il n'est pas sanctionné pour les erreurs qu'il commet et il entretient autour de lui des structures parasitiques, comme c'est le cas au Vietnam. Ces structures parasitiques sont constituées d'intermédiaires vietnamiens francophones qui sont censés "aider" les organismes français à diffuser la langue, la pensée et la culture françaises et qui se trouvent *de facto* devant une rente de situation créée par la position à la fois timide et défensive d'un dispositif français qui ressent son influence en déclin et qui cherche désespérément à améliorer sa visibilité pour lui-même et ceux qu'il est censé représenter.

Les analyses officielles n'ont jamais abouti à de telles conclusions. On a pensé que, pour être lus, désormais, les intellectuels français devaient systématiquement avoir recours à l'anglais.

Bernard Kouchner n'écrivait-il pas, dans un de ses livres, que l'anglais était une chance pour la francophonie, en permettant une diffusion maximale des œuvres françaises ? Les divers pays du monde "qui comptent" auraient systématiquement basculé vers une langue seconde, une sorte d'espéranto des temps modernes, par souci d'efficacité, et le modèle universel de référence pour la production intellectuelle et culturelle serait étasunien. C'est ainsi que, jusqu'à une date récente, l'Alliance française utilisait l'anglais pour ses pages d'accueil sur Internet. Il fallut qu'un mycologue français installé en Islande signalât cette incongruité et l'expliquât aux responsables de l'Alliance pour que l'on revînt à des pages d'accueil en français et dans la langue des pays où l'Alliance française était active⁴ ! Quant aux publications en anglais, loin de faire connaître les intellectuels français, elle les dilue dans l'univers des publications anglo-saxonnes et les rend encore plus insignifiants. À ce titre, les cas de Morlet et Grossman sont très révélateurs, puisque ces chercheurs français avaient effectivement choisi de publier en anglais leur travail sur les ondelettes, lequel a par la suite permis la mise au point d'algorithmes de compression d'image sans lesquels la photo et la vidéo numériques modernes ne pourraient pas exister dans leurs formes actuelles. Pourtant, les noms de Morlet et Grossman demeurent inconnus, même pour la plupart des informaticiens français. Loin de renforcer la présence des scientifiques et autres intellectuels français sur la scène internationale, les publications en anglais viennent en fait renforcer globalement la visibilité des publications anglo-saxonnes aux dépens des autres, tout en changeant le statut des chercheurs du monde non anglophone en sous-traitants de la recherche étasunienne.

Tout aussi illusoire est la croyance que le passage massif à l'anglais qui semble avoir été accompli par certains pays fut le résultat d'un processus endogène, correspondant à la volonté des décideurs locaux. À ce titre, l'exemple du Vietnam est particulièrement éclairant. Au début de la décennie 1990-2000, le ministère de l'Éducation vietnamien remplaça effectivement l'enseignement du russe (et plus minoritairement du chinois) par celui de l'anglais. Or, on sait aujourd'hui que l'économie vietnamienne n'a pu décoller que vers 1995, car ce n'est qu'à cette époque que le gouvernement américain a finalement levé son veto aux décisions de la Banque mondiale et du FMI de prêter au Vietnam. Seuls les États-Unis disposent effectivement du droit de veto au sein de ces deux organismes. On sait aujourd'hui que la levée de ce veto a été subordonnée à plusieurs conditions que le Vietnam devait remplir, notamment celle de substituer à l'enseignement massif du russe dans toutes les écoles vietnamiennes celui de l'anglais. Il s'agissait bien sûr d'éradiquer le plus rapidement possible l'influence russe et de la remplacer par une influence américaine prépondérante dans tous les secteurs de la vie intellectuelle du pays, et d'aligner

l'économie vietnamienne en fonction des intérêts des pays développés, principalement les États-Unis. L'infusion massive des capitaux de la banque mondiale a permis, dans son sillage, à tous les autres acteurs économiques privés d'entrer au Vietnam pour y faire des investissements et des affaires. En dépit de l'apparence qu'elle veut se donner – celle d'un organisme consacré au développement et à l'éradication de la misère, la banque mondiale poursuit en fait un programme capitaliste qui est effectivement de développer des économies émergentes, non par bonté d'âme mais pour créer une base de clientèle qui n'existe plus dans les pays développés, où la croissance n'affiche guère plus de 2 % par an, alors que, étant partis de presque rien, la croissance des pays émergents atteint souvent 7 %, voire 11 % dans les cas les plus favorables. En étant le seul pays à posséder le droit de veto au sein de la Banque mondiale et du FMI, les États-Unis ont pu, en plus, utiliser ces institutions afin de faire avancer leurs intérêts spécifiques, tel que ce fut le cas au Vietnam et dans une kyrielle d'autres pays. À ce titre, la naïveté des services culturels de l'État français qui opèrent au Vietnam est désopilante. Est-on ignorant à ce point des dessous de l'action américaine ou fait-on semblant de l'être ? Un pays, un seul, les États-Unis, utilise tous ses atouts pour faire avancer ses intérêts et les SCAC (Service de coopération et d'action culturelle) français en sont encore à se demander pourquoi le sort semble s'acharner et contrer leur actions en Asie du Sud-Est alors que les dés ont toujours été pipés et jetés depuis longtemps par un concurrent direct qui ne sera satisfait que quand les autres auront été totalement et définitivement éliminés !

De plus, comment peut-on encore faire semblant d'ignorer des données économiques telles que celles contenues dans le rapport de François Grin, professeur en économie des langues à l'université de Genève, rapport commandité par le gouvernement français lui-même, et qui décrit pour la France et plus généralement pour les pays d'Europe continentale les coûts additionnels colossaux, directs et indirects, que la politique de l'espéranglais implique et entraîne ?

Il ne faut cependant pas non plus exagérer les choses. Même à travers son important dispositif de diffusion entouré des conditions les plus favorables, vue d'Asie du Sud-Est, la culture étasunienne d'exportation est réduite à une caricature et n'a aucun impact profond et durable sur la société. Par exemple, il est quasiment impossible ici de voir un film étasunien qui ne comprenne pas une tuerie à grande échelle ou des petits bonhommes verts synthétisés par ordinateur. Une intrigue réduite au minimum, doublée d'une action spectaculaire à la mitrailleuse lourde ou au kung-fu ? n'est guère représentative de la culture étasunienne. Si l'on porte des "djines", que l'on boit occasionnellement du Coca et que l'on salue les quelques touristes occidentaux par "hello", l'emprise étasunienne sur les cultures locales est quasiment nulle et susceptible d'être effacée du jour au lendemain suivant les évolutions géopolitiques. Une culture ne peut être jugée par son impact commercial. En effet, l'impact commercial dépend de facteurs qui n'ont souvent que

peu de relation avec sa valeur ? puisqu'il dépend avant tout de la publicité et de l'étendue d'un réseau de distribution.

J'écris de Hanoï, où la culture française est vraiment sous perfusion depuis de longues années, et rien ne permet d'envisager que les choses changeront dans un avenir proche. Toute tentative privée de changer le système est vouée à l'échec. En 1996, l'ex-président de la république libanaise Charles Hérou finança un concours international dans le but de recueillir les suggestions les plus pertinentes en vue d'une réforme des institutions de la Francophonie institutionnelle. Des discours furent prononcés et des prix furent distribués, mais rien ne fut entrepris et on continua à se fier à une caste qui n'est sérieusement préoccupée que par le maintien de ses privilèges. Toutefois, la réforme des institutions, qu'il s'agisse d'instances internationales comme l'OIF, l'AUF ou les structures de diffusion de la culture française pilotées par les Affaires étrangères telles que les SCAC, n'a guère d'importance tant que tous les acteurs

publics ou privés, qu'il s'agisse de science, de culture, d'économie, de finance ou de simplement faire des affaires, n'agissent pas dans le but de défendre et de faire globalement avancer en priorité les intérêts français et francophones.

Un examen des conditions passées aboutit à l'irréfragable conclusion qu'une élite internationale connaissant le français peut seule assurer la diffusion de la culture et de la pensée française, fût-elle en très faible nombre. La langue française n'a jamais eu autant de locuteurs qu'aujourd'hui, peut-on lire... Quelle que soit la stratégie utilisée dans la diffusion de la culture, de la science et de la pensée françaises à l'étranger, il est impossible de faire l'impasse sur la connaissance du français. C'est un point incontournable et toute approche qui ignore ce fait est vouée à l'échec...

Charles Durand,
Hanoï, Vietnam, janvier 2008

¹ En Asie du Sud-Est, le meilleur exemple d'une telle situation est sans doute Formose, qui a subi 70 ans de présence coloniale japonaise et où actuellement, sans évoquer de ressentiments particuliers, l'influence culturelle japonaise demeure très forte, ce qui intensifie bien entendu des échanges économiques entre les deux pays.

² Même s'il a été anciennement francophone, le Vietnam contemporain ne peut plus être considéré comme francophone, et de très loin. Il est en fait, avec le Laos, la lanterne rouge des pays membres de la Francophonie institutionnelle (OIF) avec seulement 0,3 % de francophones. Ce chiffre, qui est publié par l'OIF, est d'ailleurs probablement optimiste.

³ Voir à ce titre l'excellent ouvrage du généticien français André Langaney, intitulé *La Philosophie biologique*.

⁴ Le nom de ce mycologue est Jacques Melot, qui est très actif sur les forums consacrés à la langue française et qui a également organisé de nombreuses conférences sur les tendances affectant le français moderne.



NE DITES PAS	DITES par Guillen Deschamps
☞ <i>Je fais mon shopping on line</i>	☞ Je fais mes courses en ligne
☞ <i>Je me suis offert le dernier « best of »</i>	☞ Je me suis offert les meilleurs morceaux ou les meilleurs ouvrages d'un auteur ou d'un compositeur Best of est très souvent confondu avec « best-seller » qui signifie meilleure vente
☞ <i>Cette nouvelle m'a scotché</i>	☞ Cette nouvelle m'a laissé pantois (abasourdi, laissé sans voix)
☞ <i>J'ai obtenu un discount important sur ces chaussures</i>	☞ J'ai obtenu un rabais important sur ces chaussures
☞ <i>J'ai adoré le « disc-jockey »</i>	☞ J'ai adoré l'animateur ou le platineur* *Néologisme proposé par Alfred Gilder dans son remarquable ouvrage : <i>en vrai français dans le texte</i> (dictionnaire anglais-français)



**« VALEURS MUTUALISTES »,
organe de la M.G.E.N*, tirage 1 750 000 exemplaires,
publie cinq pages sur la Francophonie**

La revue *Valeurs Mutualistes*, organe bimestriel de la M.G.E.N. (Mutuelle générale de l'éducation nationale), qui tire à plus 1 750 000 exemplaires, consacre largement son numéro de janvier-février 2008 à la Francophonie et à la diffusion de notre langue dans le monde.

C'est un signe de l'intérêt renaissant de nos compatriotes pour notre combat, que les beaux esprits n'osent plus appeler "d'arrière-garde". Il est salubre que les enseignants, dont la langue est l'outil de travail et qui ont un fort pouvoir d'influence dans la société, prennent conscience massivement de l'enjeu et du danger.

La une de couverture et cinq des premières pages de l'espace rédactionnel présentent la Francophonie mondiale, l'Alliance Française et le réseau des instituts et centres culturels. Le lecteur est alerté sur le désengagement croissant (suicidaire ?) des pouvoirs publics français dans ce qui constitue un maillage, un héritage uniques au monde, un outil de promotion exceptionnel pour l'image de notre pays et son économie.

Présentée comme "une autre mondialisation" par le recteur Michel Guillou (qui est membre de notre conseil d'administration) et par Abdou Diouf lui-même (Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie), qui y voit "un résumé de ce qu'est le monde actuel", la communauté des pays ayant en commun l'usage du français entre donc ce mois-ci, à travers cette revue très lue, dans près de deux millions de foyers.

Faisons circuler ces articles et, dans les différents corps de métier qui sont les nôtres, dans les organes internes de nos associations, dans les journaux locaux, écrivons, écrivons, écrivons sans relâche sur le sujet, comme cela a été recommandé lors de la dernière assemblée générale. Il faut partout que s'organise la prise de conscience que notre langue c'est nous et que sa survie ne va pas de soi, ni dans le monde ni à l'intérieur même du pays, face aux assauts (visibles) et aux manoeuvres (invisibles) de ceux qui souhaitent son effacement et croient l'estocade imminente.

Jean Hourcade

* M.G.E.N. - 3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15 - Téléphone 01 40 47 20 20 - Prix 0,75 € le numéro



Ne dites pas, mais dites

Ne dites pas : "être gré" (!), ce qui ne veut rien dire, bien qu'entendu récemment à la télévision par une sommité, mais :

SAVOIR GRÉ.

Exemples : personne ne lui a su gré de sa générosité. Je lui en sais gré (et non "suis" !).

Ne dites pas : globalisation, dans le sens de "mondialisation" mais :

MONDIALISATION

Une vue "globale" de la situation n'a rien à voir avec le globe terrestre mais signifie "vue d'ensemble" (cf. un chiffre global).

Avoir une vision mondiale de certaines données,
c'est autre chose qu'en avoir une vision "globale".



*Avec l'anglais, on va au bout du monde,
avec le français on va au fond des choses.*

Une Vietnamiennne au congrès de Francophonie

La bataille des langues et le pouvoir

La question de la « guerre des langues » et la prise de conscience par l'opinion de l'importance du fait linguistique dans la vie des sociétés et les relations internationales font l'objet d'un nombre croissant d'articles ou de dossiers dans la presse française.

Deux revues importantes les évoquent : la revue *Géopolitique*, n° 100 de novembre-décembre 2007/janvier 2008, est ainsi consacrée à « *La langue et le pouvoir* » et *le Monde diplomatique* consacre son supplément bimestriel « *Manière de voir* » de février-mars 2008 à « *La bataille des langues* ».

Cette dernière livraison est un recueil utile de textes et articles divers, sous des signatures parfois prestigieuses, certains déjà anciens mais toujours d'actualité, sur les rapports entre la langue, la pensée, l'identité et le pouvoir. Y sont abordés notamment : le rapport très particulier entre l'allemand et la pensée philosophique, « les » langues arabes, les langues régionales ou « malchanceuses », « les » français et leurs aires linguistiques (Wallonie, Québec, Maghreb, Afrique sub-saharienne), le français des « métèques » (terme employé par Tahar Ben Jelloun, qui récuse le terme d'écrivain francophone, se disant « écrivain français »),

les langues amérindiennes face à l'espagnol, la Francophonie comme « deuxième jambe » nécessaire à notre politique, l'autre étant l'Europe (Michel Guillou), la nécessité du pluralisme culturel (Abdou Diouf) et « la chape de l'anglais » (anglicisation forcenée dans les entreprises notamment).

Ce dernier sujet fait l'objet de nombreuses entrées, compte tenu de l'urgente nécessité d'une réaction mondiale « contre ceux qui, par intérêt ou par conviction idéologique, aspirent à la servitude volontaire au sein de l'Empire » (Bernard Cassen). Le formatage des esprits sur le « modèle » induit par l'imposition comme langue unique mondiale de celle des États-Unis permet à ceux-ci d'exercer une emprise et un ascendant dangereux sur les sociétés de tous les continents, tout en leur assurant une rente financière considérable. Un début de révolte mondiale des consciences est-il en vue ?

Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes cent pages de textes très pertinents et concis dont le rapprochement dans ce recueil est une initiative heureuse. Un florilège à acquérir par tous ceux qu'intéresse la question langagière.

Jean Hourcade

Revue *Géopolitique* n° 100, novembre-décembre 2007-janvier 2008, publiée par les Presses Universitaires de France.
Le Monde diplomatique, « *Manière de voir* », « *La bataille des langues* », n° 97, février-mars 2008

Francophonie : la question de l'élargissement de l'OIF* débattue à Sibiu (Roumanie), 10 novembre 2007 (AFP)

La question de l'élargissement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été débattue lors d'un colloque organisé à Sibiu par le gouvernement roumain, et auquel ont notamment participé plusieurs ambassadeurs en Roumanie.

Cristian Preda, représentant personnel du président roumain, Traian Basescu au conseil permanent de la Francophonie, a estimé que "la question de l'élargissement doit obligatoirement être traitée avec la diversité culturelle".

"La Roumanie est pour l'élargissement de l'OIF, mais il faut que celui-ci soit soutenu par la diffusion de produits culturels en français", a-t-il poursuivi, ajoutant que "la question des frontières de l'OIF se pose depuis que la Francophonie est devenue politique".

Pour l'ambassadeur du Maroc en Roumanie, Lahcen Azoulay, "l'élargissement se faisait au détriment des pays du Sud. La Francophonie doit réfléchir sur son avenir et a besoin d'un nouveau souffle", possible par "l'arrêt de l'élargissement".

L'ambassadeur de France en Roumanie, Henri Paul, a déclaré en conclusion que "la francophonie politique existe et qu'il n'y a pas de contradiction entre l'élargissement et l'approfondissement" des liens entre les membres.

Quatre nouveaux membres de plein droit (Albanie, Andorre, Grèce et Macédoine), deux membres associés (Chypre et Ghana) ainsi que trois observateurs (Mozambique, Serbie et Ukraine) avaient été admis lors du XI^e sommet de la Francophonie en septembre dernier à Bucarest.

La XII^e édition du sommet de la Francophonie aura lieu à Québec du 17 au 19 octobre 2008.

** L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) comprend 68 membres (de plein droit, associés, observateurs). Elle connaît le même dilemme que les grandes organisations, entre élargissement et approfondissement. Peut-être est-elle allée trop loin dans le sens de l'élargissement.*

Le tout-à-l'anglais partout, dans l'université italienne aussi !

Ceci est une nouvelle illustration d'une action d'envergure, très concertée, au niveau européen (Bruxelles), dont nous voyons depuis un moment les effets en France, en Allemagne. Résistons en protestant et faisant protester partout où nous le pouvons, auprès de nos dirigeants, de nos parlementaires, des autorités universitaires, des médias !... »

Le ministre italien de l'Université veut imposer l'anglais à tous les doctorants.

Par Michele Gazzola, dépêche de l'Agence italienne de presse, mercredi 16 janvier 2008.

Le ministre italien de l'Université et de la recherche vient de présenter son projet de réforme des règlements des doctorats de recherche.

Selon l'article 5, alinéa g : « les universités définissent au moyen de règlements internes la réglementation des écoles doctorales. Elles doivent obligatoirement prévoir la composition de la commission d'évaluation pour l'admission des candidats et l'évaluation des titres, du curriculum, d'un projet de recherche, de la connaissance des langues étrangères et de l'anglais dans tous les cas ».

Ce qui implique qu'on veut faire de la connaissance de l'anglais le facteur discriminant pour décider qui a le droit ou pas de faire de la recherche ou des sciences en Italie. Si le projet est accepté, la connaissance de l'anglais sera jugée indispensable au nom du règlement pour entreprendre un doctorat dans n'importe quel domaine, qu'il s'agisse des sciences politiques, de philologie slave ou d'histoire du Moyen Âge ! La connaissance de l'italien n'est pas exigée, ce qui fait que, toutes autres choses égales par ailleurs, il sera plus facile pour un Britannique d'accéder aux doctorats en Italie que pour un citoyen italien.



Une campagne au Québec, à imiter en France ?

SECOND CUP *

Pour les raisons sociales en français !

Campagne « Tasse pas ma langue! »*

Un appel à l'action pour les raisons sociales en français ! « Impératif français » participe à cette campagne de francisation des raisons sociales au Québec. On se rappellera la grande victoire d' « Impératif français » qui, avec l'aide de partenaires (Office québécois de la langue française, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal), avait convaincu la multinationale ESSO de revenir sur sa décision d'angliciser davantage le paysage linguistique du Québec en changeant le nom de ses dépanneurs** Marché Express pour qu'ils deviennent « On the Run ».

Le mouvement pour des raisons sociales en français se poursuit. Pour sa part, le Mouvement Montréal Français (MMF) avait organisé, le jeudi 18 octobre 2007, l'opération « Tasse pas ma langue ! » en face du Second Cup du centre-ville de Montréal, à laquelle ont participé une soixantaine de personnes.

Le MMF demande à Second Cup de procéder plutôt au renouvellement de ses affiches pour les franciser complètement, par exemple en utilisant le terme « 2^e tasse ».

Le président du MMF, Mario Beaulieu, rappelle « qu'un sondage a montré que 68 % des Québécois n'apprécient pas la présence des enseignes de langue anglaise. Nous invitons donc les consommateurs à privilégier les commerces qui respectent l'environnement linguistique du Québec ».

La campagne « Tasse pas ma langue ! » a commencé jeudi par du piquetage devant un des « Second Cup » qui a défrancisé complètement sa bannière commerciale. La campagne vise aussi les autres commerces à dénomination anglaise, comme les cafés Starbucks.

« La prolifération des raisons sociales en anglais compromet le visage français de Montréal et s'ajoute à d'autres facteurs d'anglicisation comme le bilinguisme des services publics et l'exigence induite de l'anglais sur le marché du travail. Il faut susciter une mobilisation citoyenne massive pour contrer cette tendance », a déclaré Mario Beaulieu.

* *Jeu de mots de l'auteur : « cup » signifie tasse, et « tasse pas » signifie « ne touche pas à ».*

** *Sorte d'épicerie multi-services.*



À Pékin, ils parleront aussi français...

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a inauguré, le 6 février 2008, le Salon Expolangues, dont l'invité d'honneur est la Chine, en compagnie des champions de tennis de table Jean-Philippe Gatien et Xiao-Ming Wang.

Après une visite du salon en compagnie des deux athlètes, Abdou Diouf a présenté les actions en faveur de l'usage du français aux jeux Olympiques de Pékin, aux côtés de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en France et de la Directrice générale du Hanban, bureau du Conseil international pour la promotion de la langue chinoise.

Le français, langue officielle des jeux Olympiques

Depuis la création des jeux Olympiques modernes par Pierre de Coubertin en 1896, « les langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais », comme le stipule la règle 24 de la Charte olympique. Toutefois, le français n'occupe pas toujours la place que ce statut lui octroie.

La Francophonie se mobilise pour renforcer l'usage du français lors du plus grand événement sportif international.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), forte de ses 68 États et gouvernements, et le Comité d'organisation des jeux Olympiques de Beijing (COJOB), ont signé le 26 novembre 2007 à Pékin une Convention pour la promotion de la langue française au cours des XXIX^e jeux Olympiques. Cette convention, remise par Abdou Diouf à Jacques Rogge, président du CIO, le 23 janvier dernier à Lausanne, vise à soutenir les efforts des organisateurs chinois pour assurer l'usage et la visibilité de la langue française lors des Jeux : mise à disposition de

traducteurs francophones, recrutement de journalistes francophones, traduction de la plate-forme officielle d'information et du site Internet, réalisation d'une signalétique en français, traduction des publications officielles comme le guide du spectateur, formation au français des volontaires chinois, mise en place de manifestations culturelles francophones.

Un grand Témoin de la Francophonie : Jean-Pierre Raffarin

Jean-Pierre Raffarin, sénateur et ancien Premier ministre, est mandaté par le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, pour veiller au respect du statut de la langue française comme langue officielle des jeux Olympiques.

Communiqué de l'OIF

Annulation, le 27 janvier 2008 par le Tribunal de Grande Instance de Lille, d'une procédure de reconduite à la frontière pour non traduction en français de documents produits en langues étrangères, sur le fondement de l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts de 1539 qui, (citation du Tribunal) « toujours en vigueur, rend obligatoire l'usage du français dans tout acte officiel, cette exigence se trouvant satisfaite au moyen d'une traduction de la langue étrangère vers celle de Molière » !

Voir le texte dans les actualités de «la Semaine juridique, n° 940 du 27 février 2008

Textes français relatifs aux langues et à la diversité culturelle

1) 1539

Ordonnance de Villers-Cotterêts, François ^{1er}, encore en vigueur

2) 1951

Loi n° 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et des dialectes locaux) [loi Deixonne], abrogée

3) 1975

Loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française [loi Bas-Lauriol], abrogée

4) 1986, modifiée 2001

Loi relative à la liberté de communication [loi Léotard]

5) 1994

Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française [loi Toubon]

6) 1994-2004

Textes d'application de la loi du 4 août 1994

7) 2000

Code de l'éducation

8) 2001

Décret no 2001-733 du 31 juillet 2001 portant création d'un Conseil académique des langues régionales

9) 2001

Arrêté du 19 avril 2001 sur la mise en place d'un enseignement bilingue par immersion en langues régionales dans les écoles, collèges et lycées « langues régionales »

10) 2005

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école [loi Fillon]

AGENDA DE LA FRANCOPHONIE

2 – 4 mars 2008 :

Economie

Conférence : "Vers une Francophonie entrepreneuriale", organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université de Laval (Québec), en partenariat avec l'OIF.
Québec - Canada Québec

14 - 24 mars 2008 :

La semaine de la langue française

La semaine de la langue française est organisée par le ministère de la Culture et de la Communication/Délégation générale à la langue française et aux langues de France, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Éducation nationale et de nombreux autres partenaires institutionnels et privés. De nombreuses manifestations sont organisées en France et à l'étranger. Dans ce cadre :

Le 15 mars 2008

Colloque organisé par l'Avenir de la langue française :

« Les forces d'un renouveau possible »

Paris, France, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle. Cf. page 2.

20 mars 2008 :

Journée internationale de la Francophonie

Célébration officielle de la Journée internationale de la Francophonie à la Cité internationale universitaire de Paris, en présence d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie.
Paris - France

7 avril 2008 :

Instances de la Francophonie

66^e Conseil permanent de la Francophonie.
Paris - France

6 - 9 2008 :

Langue française

Soutien et participation au colloque international sur le thème "Langue française, diversité culturelle et intégration régionale" organisé par le Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique (RECFLEA).
Lomé - Togo

15 - 17 mai 2008 :

Conférence francophone des OING

6^e Conférence francophone des Organisations internationales non gouvernementales (OING).
Caraquet - Canada Nouveau-Brunswick

16 - 19 mai 2008 :

Francophonie économique

Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008, organisée par les Chambres de Commerce de Québec et de Paris, en partenariat avec l'OIF, sur le thème "Francophonie économique : mythe ou réalité ?" ;
Québec - Canada Québec

18 mai 2008 :

Langue française /Éducation

Grande finale internationale de "La Dictée Pierre-Gérin Lajoie" parrainée par l'OIF.
Québec - Canada Québec

1 - 3 juin 2008 :

Énergie /Environnement

20^e anniversaire de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie : Colloque à l'Université de Laval.
Québec - Canada Québec

4 - 6 juin 2008 :

OING - Société civile

3^e Conférence internationale sur le vieillissement dans les sociétés francophones, organisée par l'Association internationale francophone des aînées (AIFA) avec le soutien de l'OIF.
Québec - Canada Québec

9 - 12 juin 2008 :

Économie

Participation de l'OIF au Forum économique des Amériques/Conférence de Montréal : journée dédiée à la Francophonie sur le thème "Infrastructures, financement et gouvernance".
Montréal - Canada Québec

22 - 27 juin 2008 :

Internet/logiciels libres

Participation de l'OIF - Institut de la Francophonie numérique - à la rencontre européenne de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers).
Paris - France

5 - 7 juillet 2008 :

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Ouverture de la 34^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie.
Québec - Canada Québec

9 juillet 2008 :

Instances de la Francophonie

67^e Conseil permanent de la Francophonie.
Paris - France

21 - 25 juillet 2008 :

Langue française

Ouverture du XII^e Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie. Le congrès est organisé avec le soutien et la participation de l'OIF.
Québec - Canada Québec

Pour toutes précisions sur les événements, consulter les sites de :

- l'OIF : <http://www.francophonie.org>

- l'AUF : <http://www.auf.org>

- la DGLFF : <http://www.dgfff.culture.gouv.f>

BRÈVES

Une pétition en faveur de l'édition scientifique en français*Communiqué*

Les éditions *Hermès Scientifique* ont mis en ligne à l'adresse <http://petition.hermespublishing.com/> une pétition en faveur de l'édition scientifique en français.

Les associations, qui avaient déjà fait des démarches en ce sens auprès de ministres de différents gouvernements et auprès du conseiller de la présidence pour la recherche et les universités, approuvent totalement les termes de cette pétition.

Il est important qu'elle soit signée par le plus grand nombre de scientifiques, chercheurs, praticiens, enseignants ou de responsables d'association (à l'exclusion d'autres signataires qui atténueraient la portée de cette pétition).

Je vous remercie de diffuser largement cette information auprès de vos collègues scientifiques.

Marceau Déchamps,
vice-président
Défense de la langue française
<http://www.langue-francaise.org>

Francophonie**Concours international**

Pour encourager les jeunes talents francophones à se révéler, à mettre à l'honneur la langue française et ses richesses, l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL) organise la cinquième édition du Concours international des 10 mots de la francophonie.

La consigne est simple : écrire un texte de 25 lignes au maximum autour du thème de « la rencontre » en y faisant apparaître les dix mots suivants : apprivoiser, jubilatoire, palabre, boussole, passerelle, toi, rhizome, tact, visage, s'attabler. Date limite d'envoi des textes : 20 mars. Tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans et les professeurs du monde entier sont notamment invités à participer. Les lauréats recevront des billets d'avion pour Paris ou Montréal.

La remise des prix aura lieu le 19 juin à l'Assemblée nationale à Paris.

Pour plus d'informations : <http://10mots.afalassociation.com> ou AFAL - 19, rue Bergère - 75009 Paris.

Ils ont dit :

Paul Andreu, célèbre architecte français, notamment de l'opéra de Pékin, interrogé par Dominique Souchier dans son émission du dimanche sur Europe 1 « C'est arrivé demain », a tenu des propos intéressants sur la langue française :

... les Chinois aiment leur langue... Ils y font très attention. Ça me rend jaloux de temps en temps... Pour être franc, on cochonne tellement le français et on est si peu lecteur que ça me choque souvent en particulier dans les concours d'architecture... Les mots c'est une chose formidable à qui on peut faire confiance... Je pense que nous avons une bonne et belle langue ; il faudrait qu'on fasse attention à la respecter un peu plus.

Henri Salvador est mort

Ça me donne en même temps envie de rire et de pleurer. Un trou tout noir dans les souvenirs d'enfance de trois ou quatre ou cinq générations. Quatre-vingt-dix ans, et encore sur les planches il y a quelques semaines à peine. Il a dû s'envoler en rigolant. Un véritable amoureux de la langue française, qu'il a triturée, caressée etensemencée dans des milliers de textes, poétiques ou farfelus, déchirants ou désopilants, une fois l'un une fois l'autre. Travailleur honteux feignant la paresse, pitre increvable et vrai troubadour, capable de rendre la pêche à un asile d'hypocondriaques. Paraît qu'il est allé voir Syracuse. Et nous alors ?

Jean Hourcade

PARUTIONS SIGNALEES

➤ **La communication de Maître Jean-Claude Amboise**

« *La loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française et la protection des salariés dans la mondialisation* »,

faite dans le cadre du colloque international et interdisciplinaire : entreprise, cultures nationales et mondialisation - Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité (CNRI), Centre de recherche en gestion Nantes-Atlantique (CRGNA), université de Nantes, les 6 et 7 décembre 2007.

Maître Jean-Claude Amboise, avocat au barreau de Paris, Docteur en droit, est membre du conseil d'administration d'ALF. Se procurer cet intéressant texte auprès du secrétariat d'ALF.

➤ **Un article de Thomas Ferenczi**

« *La langue des autres* »,

Le Monde du 29 février 2008 et sur le site www.lemonde.fr

➤ **Le recueil de nouvelles d'Yvan Gradis**

Avancez vers le fond, chez Pascal Galodé éditeurs - 2008

Oscillant entre la noirceur pince-sans-rire du canular et une pudeur toute classique, l'auteur nous attire, histoire après histoire, sans que l'on y prenne garde, dans un monde fantastique des plus insolites.

Yvan Gradis est membre du conseil d'administration d'ALF.

➤ **L'ouvrage de Ronald Lowe**

Introduction à la psychomécanique du langage, 570 pages, 240 figures explicatives et glossaire », paru aux Presses de l'Université de Laval, sera disponible en Europe à compter du mois d'avril 2008.

Ronald Lowe est directeur du fonds Gustave Guillaume à l'Université de Laval de Québec.

➤ **L'ouvrage de base de Jacqueline Picoche**

Didactique du vocabulaire français, épuisé chez Nathan, a été revu et mis à jour par l'auteur. Il est réédité sur **cdédrom** sous le titre : *Enseigner le vocabulaire, la théorie et la pratique* par les éditions Allouche www.editions-allouche.com pour le prix de 17,90 € - disponible aussi sur Amazon.

Jacqueline Picoche, membre d'Alf, est Professeur honoraire à l'université de Picardie.

➤ **Le Livre d'Albert Salon : France, Québec, Wallonie : même combat**

Les grandes communautés de langue maternelle française : en France, au Québec, en Acadie, en Belgique et en Suisse, font face à un hégémonisme nord-américain et anglophone qui durera encore des années. Sérieusement attaqués par cet Empire et par des communautarismes soutenus par lui, elles risquent d'être dissoutes chacune dans son aire. Pour l'auteur, toutes ces communautés doivent donc résister en commun aux menaces communes.

La France, en proie à un mondialisme anglo-saxon, en anglais, relayé par Bruxelles, aidé par une Allemagne tentée par l'offre américaine de « partnership in leadership » a une urgence : repousser le « traité de Lisbonne », qui abolit sa souveraineté.

Le Québec est nié et miné par le fédéralisme opiniâtre d'Ottawa, et par les mêmes communautarismes qu'en France. Son urgence : accéder à l'indépendance.

La Wallonie, peut-être bientôt « larguée » par une Flandre indépendantiste, est minée par le même mondialisme relayé par Bruxelles, et par les mêmes attaques contre sa laïcité qu'en France. Son urgence : se préparer à l'éclatement de la Belgique... et la suite.

Ce livre est un appel vibrant à la résistance et à la décolonisation de la France, du Québec, de toute la Francophonie. Un appel à tous ces peuples pour relancer ensemble leur grande querelle : celle de l'Homme.

L'auteur : germaniste et polyglotte, énarque, docteur d'État ès lettres, il fut conseiller culturel et de coopération (Allemagne, Australie, Maurice, Québec), directeur de la Coopération, ambassadeur en Jamaïque. Il préside et co-anime aujourd'hui des associations de promotion du français et de la Francophonie, et une émission radiophonique : « le français en partage ». Il a publié divers ouvrages sur ces thèmes.

Commandes en librairie, 19 euros, ou directement aux éditions L'Harmattan - 16, rue des Ecoles - 75005 Paris - Adél : presseharmattant@wanadoo.fr.

Albert Salon est Président de l'Avenir de la langue française.

COURRIER DES LECTEURS

"Réaction d'un lecteur aux projets de M. Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, de renforcement de l'enseignement précoce de l'anglais, dans le sens de la "bilinguisation de la France" de MM. Minc, Allègre, Thélot et autres servants des canons anglo-saxons"

Une argumentation imparable : anglais indispensable pour réussir dans la vie ; petits Français nuls en anglais ; faire de l'anglais en CE1, bientôt en maternelle ; en visio-conférence...

Enfin, on va pouvoir concurrencer les petits Danois en anglais, et espérer récolter des médailles aux J.O. d'anglais !

Une crainte cependant : y aura-t-il assez de profs d'Oxford pour enseigner l'anglais par visio-conférence à nos petits apprenants ? Je crains que certaines écoles ne soient défavorisées, et faute d'enseignants oxfordiens, en soient réduites à communiquer avec des enseignants de Liverpool, Manchester, Bath, etc. :

Vive l'Europe ! C'est l'Europe que l'on renforce par ces échanges franco-anglais : l'opposition millénaire entre nos 2 pays n'est plus qu'un lointain souvenir. Nous ne pouvons qu'en bénéficier presque autant qu'eux.

Gageons que, dans quelques années, on aura droit à l'anglais en maternelle puis enfin en maternelle, et à la fin du doublage des films.

Que manquera-t-il encore comme méthode pour bilinguiser le pays ?

Chers lecteurs : nous sommes ouverts à vos suggestions.

ALEX